

Info.pl@ine

ZOOM SUR

TRAVAIL DU SOL POUR COLZA

N° 525 – 30 juillet 2014 – 2 pages

Quel travail du sol effectuer ?

ACTUALITES CULTURES

RECOLTE 2014 : PREMIERES TENDANCES

Source : organismes enquêtés par le service économie et développement de la CA77 (coopératives de Beton-Bazoches, Terres Bocage Gâtinais, Valfrance, Acolyance, Vivescia et Soufflet Agriculture) et agriculteurs abonnés (merci à vous).

➤ **Colza** : le rendement moyen se situe autour de 40 à 42 quintaux/ha. La présence de germination, jamais vu jusqu'alors, sans être significative comme pour le blé, se rencontre partout. Cependant l'importance de ce phénomène est moins pénalisante et ce problème est plutôt reporté chez les tritrateurs (difficulté d'extraction de l'huile notamment).

➤ **Orges d'hiver** : les rendements sont proches de 80 quintaux, la qualité est bonne avec un calibrage jugé très bon, voire exceptionnel (il approche même dans certains cas les 90 %) et un taux de protéines convenable, autour de 10,7 - 11.

➤ **Blés** : les rendements sont globalement satisfaisants (83 qx de moyenne pour les premiers récoltés), mais des parcelles de nos abonnés dépassent les 100 qx que ce soit au nord comme au sud du département. Par contre, la qualité est médiocre sur l'ensemble du département avec un taux de protéines faible autour de 11, voire inférieur. Ce sont surtout les principaux critères technologiques comme le temps de chute d'Hagberg (entre 120 et 140 pour la plupart) et la germination sur pied qui sont très fortement pénalisants ; d'une part pour la panification et d'autre part, pour la gestion du stockage.

STRATEGIE AGRONOMIQUE

TRAVAIL DU SOL AVANT LES SEMIS DE COLZA

✓ Etat des lieux

Certaines parcelles peuvent être récoltées dans des conditions d'humidité relativement importantes dues aux derniers orages. Le passage des moissonneuses et des remorques imprime en profondeur des zones de tassement conséquentes. Ces zones peuvent entraver le bon développement du pivot du colza avant l'hiver. Afin de mieux apprécier la structure du sol, réaliser un profil rapide pour en estimer la profondeur et l'état de la compaction :

- creuser à la bêche un trou de 50 cm de largeur sur 80 cm de long et 45-60 cm de profondeur: Durant cette phase, sentir les différents horizons, les zones dures, creuses, molles, la présence de débris végétaux, de gley...
- observer le sol à partir du bas du profil en remontant vers l'horizon de surface : la texture, la fragmentation des mottes ou leur dureté, l'état et le positionnement des matières organiques, le passage des racines, sont des éléments à observer particulièrement.

Dans les fonds de labours et sous les zones tassées par les roues, l'observation porte sur l'appréciation de la capacité du sol à laisser passer les racines, l'air et l'eau. Cet état de compaction s'apprécie :

- par la longueur et la netteté des cassures, ainsi que par la friabilité, la résistance à la rupture (sur échantillon non sec),
- et par la présence de racines, de lissage des faces, de fissures, de galeries de vers de terre...

✓ Quel travail du sol effectuer ?

Le travail en profondeur facilite la remise en état de la structure. Eviter de réaliser les opérations de travail du sol si le sol est trop humide. Ceci pour ne pas créer de lissage avec le soc, ce qui nuirait au bon développement du pivot du colza. En effet, pour assurer un bon potentiel, le pivot doit atteindre 15 à 18 cm. Selon les cas, on peut pratiquer :

➤ **Lorsque le tassement est important** : un décompactage profond. Dans ce cas, il s'effectuera à une profondeur de 30-35 cm. Les outils utilisables sont des outils à lames soit avec des dents obliques et légèrement vrillées, soit des lames droites et socs à pointes décalées ou encore des dents droites et fines. Le décompactage ne mélange pas les couches de terre. Il maintient la matière organique ou les résidus de récolte en surface, il préserve la portance du sol et produit en général peu de terre fine.

➤ **Lorsque le tassement est plus modéré**, un labour peut être fait, il a l'avantage également de permettre une gestion des résidus de récolte et des adventices. Les rasettes ne doivent pas envoyer les déchets végétaux dans le fond de raie. Il faut donc les régler de manière à répartir les résidus de récolte sur l'ensemble du profil de labour. Si ce réglage n'est pas possible, les ôter.

En cas de labour direct après la récolte (sans déchaumage), un broyage complémentaire des résidus peut être nécessaire pour améliorer leur dégradation.

Si vous êtes équipés des outils nécessaires (décompacteur à dents obliques, cultivateur lourd), préférer un pseudo-labour. Le pseudo-labour est une opération de travail profond du sol avec mélange des horizons, mais a contrario du labour, il n'y a pas de retournement. Il se pratique à une profondeur équivalente au labour (15-20 cm). Il répartit les débris végétaux sur tout le profil.

HERBICIDES COLZA RECTIFICATIF

Dans notre info.pl@ine n°521 du 2 juillet concernant le désherbage colza, nous avons écrit dans la partie « stratégie en pré-levée » que :




SPRINGBOK pouvait être associé à **NOVALL** afin d'en améliorer le spectre, or ces 2 produits ayant été reclassés R40, il est **INTERDIT** de les associer **EN MELANGE**. Merci d'y veiller.

✓ Caractéristiques des produits cités pour les usages donnés

Produit	Composition	Classement toxicologique	Classement environnemental	Phrases de risques
NOVALL	Métazachlore 400 g/l + quinmércac 100 g/l	Xn	N	R40 , R43, R50/53
SPRINGBOK	Métazachlore 200 g/l + dimethenamid-p 200 g/l	Xn	N	R20/22, R36/38, R40 , R43, R50/53

Cet [Info.pl@ine](mailto:info.pl@ine) est rédigé par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture. Il synthétise leurs préconisations grandes cultures pour le département de Seine-et-Marne. Attention, il s'agit d'un conseil collectif : nous vous invitons donc à confronter son contenu à votre propre situation et à nous contacter si besoin (01 64 79 30 75).

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 489 à n° 496. Pour plus d'éléments sur la réglementation et les bonnes pratiques agricoles liées à l'utilisation des produits phytosanitaires, voir l'Info.pl@ine n° 479.

 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE SEINE-ET-MARNE	L'équipe de rédaction d' Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08 avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.	 SEINE-MARNE 77 LE DEPARTEMENT	 LE DEPARTEMENT
	La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Toute rediffusion et reproduction interdites		